ANNEXES

à la

PROPOSITION DE RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

établissant un portail numérique unique pour donner accès à des informations, des procédures et des services d’assistance et de résolution de problèmes, et modifiant le règlement (UE) nº 1024/2012

ANNEXE I
Liste des domaines d’information utiles aux citoyens et aux entreprises qui exercent leurs droits dans le cadre du marché unique, mentionnés à l’article 2, paragraphe 2, point a)

**Domaines d’information se rapportant aux citoyens:**

|  |  |
| --- | --- |
| **Domaine** | **INFORMATIONS CONCERNANT LES DROITS, LES OBLIGATIONS ET LES RÈGLES APPLICABLES**  |
| Voyages dans l’Union | * documents dont doivent disposer les citoyens de l’Union, les membres de leur famille qui ne sont pas citoyens de l’Union, les mineurs non accompagnés et les personnes qui ne sont pas citoyennes de l’Union pour voyager d’un État membre de l’Union à l’autre (carte d’identité, visa, passeport)
* droits et obligations des voyageurs qui se déplacent dans l’Union ou qui quittent le territoire de l’Union en avion, en train, en bateau ou en bus, et des voyageurs qui achètent des voyages à forfait ou des prestations de voyage liées
* assistance en cas de mobilité réduite lors d’un voyage dans l’Union ou au départ de l’Union
* transport d’animaux, de végétaux, d’alcool, de tabac, de cigarettes ou d’autres marchandises lors d’un voyage dans l’Union
* appels vocaux et envoi et réception de messages électroniques et de données électroniques dans l’Union
 |
| Travail et retraite dans l’Union  | * recherche d’un emploi dans un autre État membre
* entrée en fonctions dans un emploi dans un autre État membre
* reconnaissance des qualifications en vue de travailler dans un autre État membre
* fiscalité dans un autre État membre
* conditions d’emploi (notamment heures de travail, congé payé, droits à congés, droits et obligations en matière d’heures supplémentaires, visites médicales, résiliation de contrat, licenciement et compression de personnel)
* égalité de traitement (règles contre la discrimination sur le lieu de travail, égalité de rémunération entre les femmes et les hommes, ainsi qu’entre les titulaires d’un contrat à durée déterminée et les titulaires d’un contrat à durée indéterminée)
* obligations en matière de santé et de sécurité selon le type d’activité
* droits et obligations de sécurité sociale dans l’Union, notamment en matière de pensions
 |
| Véhicules dans l’Union | * transfert temporaire ou permanent d’un véhicule dans un autre État membre
* obtention ou renouvellement du permis de conduire
* assurance automobile obligatoire
* achat ou vente d’un véhicule dans un autre État membre
* location d’un véhicule
* code de la route national et exigences à respecter par les conducteurs
 |
| Séjour dans un autre État membre | * séjour temporaire ou permanent dans un autre État membre
* participation aux élections municipales et aux élections du Parlement européen
* obligations en matière de titre de séjour pour les citoyens de l’Union et les membres de leur famille, y compris ceux qui ne sont pas citoyens de l’Union
 |
| Études ou stage dans un autre État membre | * aller à l’école dans un autre État membre
* aller à l’université dans un autre État membre
* être bénévole dans un autre État membre
* faire un stage dans un autre État membre
* faire de la recherche dans un autre État membre dans le cadre d’un programme d’enseignement
 |
| Soins de santé  | * obtention de soins médicaux dans un autre État membre
* achat de médicaments soumis à prescription médicale dans un État membre différent de celui où la prescription a été établie, en ligne ou en personne
 |
| Droits, obligations et règles applicables concernant la famille en situation transfrontière | * naissance, garde d’enfants mineurs, responsabilité parentale, obligation alimentaire à l’égard d’enfants dans une situation de famille transfrontière
* vie en couple avec un partenaire d’une autre nationalité (mariage, séparation, divorce, régime matrimonial, droits des cohabitants)
* droits en cas de succession en situation transfrontière
 |
| Consommateurs dans un contexte transfrontière | * achat de biens ou de services (y compris financiers) dans un autre État membre, en ligne ou en personne
* compte bancaire dans un autre État membre
* raccordement aux services tels que le gaz, l’électricité, l’eau, les télécommunications et l’internet
* paiements, y compris virements, et retards de paiement en situation transfrontière
* droits des consommateurs et garanties en cas d’achat de biens et de services
 |

**Domaines d’information se rapportant aux entreprises**:

|  |  |
| --- | --- |
| **Domaine** | **INFORMATIONS CONCERNANT LES DROITS, LES OBLIGATIONS ET LES RÈGLES APPLICABLES** |
| Démarrage et gestion d’une entreprise, et cessation d’activité | * immatriculation de l’entreprise (procédures d’enregistrement et formes juridiques pour exercer l’activité)
* droits de propriété intellectuelle (faire une demande de brevet, enregistrer une marque, un dessin ou un modèle, obtenir une autorisation de reproduction)
* pratiques commerciales équitables et transparentes, y compris droits des consommateurs et garanties liées aux ventes de produits et services
* facilités de paiement en ligne transfrontière en cas de vente de biens et de services en ligne
* droits et obligations découlant du droit des contrats, y compris intérêts de retard
* procédures d’insolvabilité et liquidation d’entreprise
* assurance-crédit
* fusion ou vente de sociétés
 |
| Personnel | * conditions d’emploi (notamment heures de travail, congé payé, droits à congés, droits et obligations en matières d’heures supplémentaires, visites médicales, résiliation de contrat, licenciement et compression de personnel)
* droits et obligations en matière de sécurité sociale dans l’Union (enregistrement en tant qu’employeur, déclaration de salariés, notification de la fin du contrat d’un salarié, versement des cotisations sociales, droits et obligations en matière de pensions)
* emploi de travailleurs dans d’autres États membres (détachement, règles concernant la libre prestation des services, exigences de séjour applicables aux travailleurs)
* égalité de traitement (règles contre la discrimination sur le lieu de travail, égalité de rémunération entre les femmes et les hommes, ainsi qu’entre les titulaires d’un contrat à durée déterminée et les titulaires d’un contrat à durée indéterminée)
* règles en matière de représentation du personnel
 |
| Fiscalité | * TVA: informations sur les règles générales, les taux et les exonérations, l’immatriculation à la TVA, le versement de la taxe et l’obtention de remboursements
* accises: informations sur les règles générales, taux et exonérations
* autres impôts et taxes: paiement et taux
 |
| Biens | * obtention du marquage CE
* recherche des normes et spécifications techniques applicables et démarches pour faire certifier un produit
* reconnaissance mutuelle de produits non régis par des spécifications définies à l’échelle de l’Union
* exigences relatives à la classification, à l’étiquetage et à l’emballage des produits chimiques dangereux
* vente à distance/hors établissement: informations à fournir aux clients au préalable, confirmation du contrat par écrit, retrait d’un contrat, livraison des marchandises, autres obligations spécifiques
* produits défectueux: droits et garanties des consommateurs, responsabilités après la vente, voies de recours pour une partie lésée
* certification, labels (EMAS, labels énergétiques, écoconception, label écologique de l’UE)
* recyclage et gestion des déchets
 |
| Services | * obtention de licences, d’autorisations ou de permis en vue de démarrer une entreprise
* notification des activités transfrontières aux autorités
* reconnaissance de qualifications professionnelles
 |
| Financement d’une entreprise | * accès à des sources de financement à l’échelle de l’Union, dont les programmes de financement de l’Union et les subventions
* accès à des sources de financement à l’échelle nationale
* initiatives à l’intention des entrepreneurs (échanges organisés pour les nouveaux chefs d’entreprise, programmes de mentorat, etc.)
 |
| Marchés publics | * participation aux marchés publics: règles et procédures
* envoi d’une offre en ligne en réponse à un appel d’offres
* signalement d’irrégularités en rapport avec la procédure d’appel d’offres
 |
| Santé et sécurité au travail | * obligations en matière de santé et de sécurité selon le type d’activité, y compris prévention des risques, information et formation
 |

ANNEXE II
Procédures mentionnées à l’article 5, paragraphe 2

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Événements** | **Procédures**  | **Résultat escompté** |
| Naissance  | Demander un certificat de naissance | Certificat de naissance |
| Études | Demander une bourse d’études à une institution publique | Décision d’octroi ou non de la bourse |
| Vie professionnelle | S’enregistrer pour obtenir des prestations de sécurité sociale | Accusé de réception |
| Demander la reconnaissance d’un diplôme | Décision relative à la demande de reconnaissance |
| Déménagement | Faire acter un changement d’adresse | Confirmation de l’enregistrement de la nouvelle adresse |
| Demander ou faire renouveler une carte d’identité ou un passeport | Délivrance ou renouvellement de la carte d’identité ou du passeport |
| Immatriculation d’un véhicule | Certificat d’immatriculation |
| Retraite | Demander une pension ou des prestations de préretraite à un organisme public ou semi-public | Décision sur la demande de pension ou de prestations de préretraite |
| Démarrer une entreprise | Enregistrement général de l’activité économique, hors procédures relatives à la constitution de sociétés au sens de l’article 54, deuxième alinéa, du TFUE | Confirmation que toutes les démarches requises ont été accomplies pour que l’entreprise puisse démarrer son activité  |
| Enregistrement d’un employeur (personne physique) auprès d’un organisme public ou semi-public de pension et d’assurance  | Numéro de sécurité sociale |
| Enregistrement de salariés auprès d’un organisme public ou semi-public de pension et d’assurance | Numéro de sécurité sociale |
| Exercice de l’activité économique | Notification de la fin du contrat de travail d’un salarié aux régimes de sécurité sociale | Accusé de réception de la notification |
| Paiement des cotisations sociales pour les salariés  | Reçu ou autre mode de confirmation du paiement des cotisations sociales pour les salariés |

ANNEXE III
Liste des services d’assistance et de résolution de problèmes mentionnés à l’article 2, paragraphe 2, point c)

1) Guichets uniques

2) Points de contact «produit»

3) Points de contact «produit de construction»

4) Centres d’assistance nationaux pour les qualifications professionnelles

5) Points de contact «santé»

6) EURES

7) Règlement en ligne des litiges